



Celui qui rompt la confiance récolte la colère.

Cela fait des mois que notre organisation syndicale intervient au niveau académique pour rappeler nos calendriers de travail, pour qu'une temporalité cohérente à nos missions soit appliquée. Nous sommes un ministère du temps long. Nous le savons tous et toutes, une rentrée scolaire se prépare presque une année en avance.

En juin dernier, il était demandé aux personnels de direction de renforcer le Remplacement de Courte Durée (RCD) dans les établissements, avec un financement nouveau le PACTE. Beaucoup se sont inquiétés de la pérennité d'un tel nouveau dispositif. Mais à aucun moment nous n'avions imaginé qu'il serait supprimé en cours d'année scolaire, du jour au lendemain, sans annonce préalable. Le vendredi 5 avril au matin les établissements ont découvert que toutes les enveloppes affectées avaient été annulées. Tous les moyens non utilisés ont été repris. Cette semaine nous découvrons en pleines vacances scolaires que tous les moyens complémentaires (HSE et IMP) de financement du remplacement, des projets sont repris de la même manière.

Cela signifie pour les familles la disparition des remplacements d'enseignants alors que les examens approchent, la fin des devoirs faits en 6^{ème}, la remise en cause des projets culturels et artistiques, le financement de projets de fin d'année mais aussi certains déjà prévus à la prochaine rentrée.

Doit-on rappeler que le 16 janvier l'École était dans les propos du Président de la République une priorité afin « de faire de la jeunesse le premier axe de son « réarmement civique » de la nation ».

Ou encore qu'en décembre dernier, M. Attal, ministre de L'Éducation Nationale écrivait aux personnels de direction pour assurer « Le soutien du ministère, il vous est aussi dû s'agissant de notre organisation, de nos règles, pour mieux reconnaître la place centrale qui est la vôtre dans l'élévation du niveau de nos élèves. ».

Quelques mois plus tard, les personnels de direction se sentent trahis.

Trahis parce que les moyens alloués sont supprimés en cours d'année sans concertation ;

Trahis parce que les engagements pris ne sont pas tenus (suppression du PACTE, indemnité de stage non payées pour les élèves du lycée professionnel) ;

Trahis parce que nos autorités nous demandent expressément d'agir, de répondre aux priorités nationales sans les moyens nécessaires (pour assurer la rentrée prochaine, pour lutter contre le harcèlement) ;

Trahis parce que les actes de nos autorités vont à l'encontre des beaux discours tenus lors de visioconférences et relayés auprès du grand public ;

Trahis parce toutes ces décisions vont à l'encontre des valeurs que nous portons au quotidien auprès des élèves, des personnels ;

Trahis parce sous prétexte d'économies nécessaires, c'est l'École de la République qui est attaquée. Celle qui s'adresse à tous et toutes, celle qui accompagne chaque jeune dans sa construction de citoyen et citoyenne éclairé.

Nous sommes satisfaits de l'annonce du recul du ministère qui va nous permettre de finir l'année scolaire comme nous l'avons programmé, mais nous demandons que les moyens prévus et nécessaires pour cette année scolaire soient réellement maintenus.

Nous demandons également que nous soient communiqués rapidement les dotations prévues pour la rentrée prochaine (PACTE, HSE, fonds sociaux, etc ;).

Nous demandons que les économies à réaliser soient discutées dans un cadre démocratique et à travers un dialogue social.

Sans ces réponses et sans moyens, il n'y aura de possible ni réforme du lycée professionnel, ni groupes de niveaux en collège, pas de « chocs de savoirs ».

A Rennes le 2 mai 2024. Les Personnels de Direction du SGEN CFDT de Bretagne.